

NOTICE

1. Nom du médicament vétérinaire

Gallivac IB88 Neo comprimé effervescent pour poules

2. Composition

Par dose:

Substance active:

Coronavirus atténué de la bronchite infectieuse, souche CR88121 $\geq 4,0 \log_{10} \text{DIO}_{50} (*)$

(*) DIO_{50} : 50% dose infectant l'œuf

3. Espèce cible

Poule (poulets de chair).

4. Indications d'utilisation

Immunisation active pour réduire l'excrétion virale et les lésions telles que la ciliostase trachéale et les signes cliniques qui en résultent causées par l'infection par le coronavirus variant souche CR88 à partir de l'âge d'un jour.

Début de l'immunité : 3 semaines après la vaccination.

Durée d'immunité : 6 semaines.

5. Contre-indications

En l'absence de données, les futures pondeuses et reproductrices ainsi que les poules pondeuses ne devraient pas être vaccinées.

6. Mises en garde particulières

Mises en gardes particulières

Vacciner uniquement les animaux en bonne santé.

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles :

Une vaccination avec le médicament vétérinaire ne peut remplacer les autres vaccinations classiquement utilisées contre la bronchite infectieuse.

Respecter les conditions habituelles d'asepsie.

La diffusion virale aux oiseaux non vaccinés peut être considérée comme sans danger. Cependant, il convient d'essayer d'éviter la propagation du virus vaccinal à des oiseaux sensibles comme les poules de remplacement ou les jeunes oiseaux.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament aux animaux :

Procéder à la nébulisation dans le local d'élevage, ventilation arrêtée et porter un masque de protection approprié.

Manipuler avec précaution. Porter un équipement protecteur des yeux et des voies respiratoires, conformément aux normes européennes actuellement en vigueur. Pour de plus amples informations, contacter le fabricant.

Se laver les mains au savon et les désinfecter après la vaccination.

Oiseaux pondeurs :

Ne pas utiliser chez les (futurs) oiseaux en période de ponte, voir aussi la section 5.

Interactions médicamenteuses ou autres formes d'interactions :

Aucune information n'est disponible concernant l'innocuité et l'efficacité de ce vaccin lorsqu'il est utilisé avec un autre médicament vétérinaire. Par conséquent, la décision d'utiliser ce vaccin avant ou après un autre médicament vétérinaire doit être prise au cas par cas.

Surdosage :

L'administration accidentelle de dix fois la dose vaccinale peut induire des signes cliniques respiratoires modérés qui peuvent persister 14 jours au maximum, ou une réduction transitoire du gain de poids, en fonction de l'état de santé des poulets.

Incompatibilités majeures :

Ne pas mélanger avec d'autres médicaments vétérinaires immunologiques.

7. Effets indésirables

Poule (poulets de chair)

Fréquent (1 à 10 animaux / 100 animaux traités): Signes respiratoires¹

¹ légers, pouvant persister jusqu'à 17 jours en fonction de l'état sanitaire des poulets.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification: adversedrugreactions_vet@fagg-afmps.be

8. Posologie pour chaque espèce, voie et mode d'administration

Une dose de vaccin, par nébulisation, à partir de l'âge d'un jour.

Utiliser du matériel dépourvu de toute trace d'antiseptique et/ou de désinfectant pour la préparation et l'administration du vaccin.

Dissoudre les comprimés dans un volume d'eau minérale correspondant au nombre d'animaux vaccinés (adapter le volume d'eau nécessaire en fonction du nébulisateur utilisé; pour de plus amples informations, contacter le fabricant).

Attendre la dissolution complète des comprimés avant d'utiliser la solution vaccinale.

Pulvériser au-dessus des animaux, en utilisant un pulvérisateur à pression capable de produire des microgouttelettes (diamètre moyen 80 à 150 µm).

9. Indications nécessaires à une administration correcte

Ne pas utiliser le nébulisateur de type "atomiseur".

Procéder à la nébulisation dans le local d'élevage, ventilation arrêtée et porter un masque de protection approprié.

10. Temps d'attente

Viande et abats : zéro jour.

11. Précautions particulières de conservation

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

À conserver et transporter réfrigéré (entre 2° et 8° C).

Ne pas garder les comprimés non utilisés après leur retrait de la plaquette.

Durée de conservation après reconstitution conforme aux instructions: 2 heures à une température de 20°C.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur l'étiquette après Exp.

12. Précautions particulières d'élimination

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser des dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable. Ces mesures devraient contribuer à protéger l'environnement.

13. Classification des médicaments vétérinaires

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

14. Numéros d'autorisation de mise sur le marché et présentations

BE-V502986

Boîte avec 1 ou 10 plaquette(s) avec 10 comprimés de 1000 doses

Boîte avec 1 ou 10 plaquette(s) avec 10 comprimés de 2000 doses

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

15. Date à laquelle la notice a été révisée pour la dernière fois

Juin 2025

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

16. Coordonnées

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés:

Boehringer Ingelheim Animal Health Belgium SA,

Avenue Arnaud Fraiteur 15-23

1050 Bruxelles (Belgique)

Tel: + 32 2 773 34 56

Fabricant responsable de la libération des lots:

Boehringer Ingelheim Animal Health France SCS,

Laboratoire Porte des Alpes

Rue de l'Aviation

69800 Saint-Priest (France)

17. Autres informations

Fabriqué avec une technologie sous licence de Phibro Animal Health Corporation USA et ses sociétés affiliées.